

Lois canadiennes de divulgation des salaires dans les universités — listes publiques et un écart salarial de genre réduit de 20 à 40 %

Gender Equality · Bonne pratique · Canada

Score de qualité : 74/100

Niveau de preuve : Solides

Résumé

Des lois provinciales publiant les salaires individuels au-dessus d'un seuil (dès 1996) ont été suivies d'un écart salarial de genre réduit de 20 à 40 % chez les professeurs d'université canadiens, surtout via une croissance plus lente des salaires masculins dans les universités syndiquées.

Dimensions clés

Dimension	Score
Transferability / replicability	2/3
Impact on gender equality	1/1
Effectiveness	1/1
Efficiency	1/1
Evaluated outcomes	1/1
Sustainability	1/1
Achievement / evidence	1/1
Gender-mainstreaming embedding	0/1
Curator validation	0/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

C-NAPSE web research — consulté le 2026-09-29

Provincial governments of British Columbia, Manitoba, Ontario, Nova Scotia, Alberta, Newfoundland and Labrador — consulté le 2026-09-29

AEJ: Applied Economics — Pay Transparency and the Gender Gap — consulté le 2026-09-29

Statistics Canada — Pay Transparency and the Gender Gap — consulté le 2026-09-29

Citer — Evidoria. *Lois canadiennes de divulgation des salaires dans les universités — listes publiques et un écart salarial de genre réduit de 20 à 40 %*. ID persistant : 2bb93fc2-ae14-4495-bcc3-09a619c96688.